



MAIRIE DE SAINT-PLAISIR

18 Grande Rue
03160 SAINT-PLAISIR

Tél. 04 70 67 02 17
Fax 04 70 67 05 23

Mairie.saintplaisir@orange.fr

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL 02 MARS 2020

L'an deux-mille-vingt, le deux mars à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le 24 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THEVENOUX, Maire.

Etaient présents : Monsieur THEVENOUX Didier, Maire,
Mesdames LAMY Nadine, JENIN Liliane, CACHET Claire, Adjointes,
Madame ALTON-SEGUIN Simone, Conseillère municipale,
Messieurs BERNARD Daniel, POUSSET Alain, Conseillers municipaux

Etaient absents : Messieurs DURIN Anthony, FRAGNON Emmanuel, Madame DEPREZ Elena

Avait donné procuration : Néant

Madame Simone ALTON-SEGUIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Décisions prises

- **DEL 8.2020** : Examen et vote du compte de gestion : Examen et vote du compte de gestion : après avoir examiné les opérations et les résultats qui y sont retracés, le compte de gestion est voté à l'unanimité.
- **DEL 9.2020** : Examen et vote du compte administratif, le maire, Didier THEVENOUX a quitté la salle : après examen, le CA est arrêté comme suit :

Investissement :

Dépenses → Réalisé : 280409.18€

Reste à réaliser 21 872.09€

Recettes → Réalisé : 120381.63€

Fonctionnement :

Dépenses → Réalisé 354 263.78€

Recettes → Réalisé 1 288 364.43 €

Résultat de clôture exercice 2019 : 774 073.10€

- **DEL 10.2020** : Affectation du résultat 2019
Résultat d'exploitation Excédent → 934 100.65€
Affectation en réserve → 181 899.64€
Résultat reporté en fonctionnement → 160 027.55€

- **DEL 11.2020** : Approbation du plan de financement pour la réhabilitation du logement au 15bis, grande rue

TRAVAUX	DEPENSES MONTANT HT		RECETTES MONTANT
ELECTRICITE	11 775,00 €	DEPARTEMENT	24 246.70 €
MENUISERIE	13 950,00 €	REGION	40 411.16 €
COUVERTURE	10 691,26 €	AUTO FINANCEMENT	16 164.46 €
MAÇONNERIE	5 900,00 €		
PLOMBERIE	5 527,25 €		
CHAUFFAGE	4 682,00 €		
PLATRIERIE PEINTURE	28 296,81 €		
TOTAL	80 822,32 €		80 822.32 €

- **DEL 12.2020** : Fixation du loyer pour le logement au 15bis, grande rue après sa rénovation. Après un rappel de l'objectif de l'achat de ce bâtiment, le loyer est fixé à 300.00 mensuels.

Les délibérations ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.

Questions diverses

Étang « le monsiou » :

Suite à la pêche de l'étang au mois de janvier, L'ESSP fera la vente de la pêche. Certains poissons seront remis, d'autres seront achetés, spécialement des gardons, pour ré-empoissonner l'étang.

Il est nécessaire de prévoir :

- Différents panneaux qui sont obligatoires concernant les autorisations et interdictions.
- Poubelles
- Toilettes sèches (accessibles handicap)

Le règlement est établi.

Pour le poste de régisseur, nous allons nous renseigner sur les contrats aidés et prévoir un poste polyvalent.

Suite à l'aide apportée par le SIVOM pour vider l'étang, le Conseil décide d'un don de 100€ au Comité des Ouvres Sociales du Sivom.

Salle polyvalente :

Le conseil municipal a décidé de renouveler la vaisselle de la salle car il en manque.

Achat de 60 assiettes plates, 60 assiettes à dessert, plateaux, pichets, panières, soit un montant de 1273€ à porter au budget.

Stade :

Les travaux d'installation des nouveaux vestiaires pourront commencer à compter du 30 mai, date de la fin des matchs prévus. Des filets de protection vont être nécessaires pour protéger les vestiaires et les voitures, la longueur estimée est de 35m, environ 2300€.

Fête de la Musique

L'ESPP organisera le 20 juin, la fête de la musique à l'étang.

Voirie :

Le Syndicat d'Ygrande informe qu'une dotation de 11000€ est accordée à la commune et que les travaux seront subventionnés à hauteur